

Une action de sensibilisation proposée
par l'Association Gard' et Autonomie
et financée par la Conférence
des financeurs de la prévention
de la perte d'autonomie du GARD.



Une plateforme départementale innovante

Une équipe de professionnels* avec
pour objectifs : éviter l'épuisement
physique des proches aidants,
sécuriser le maintien à domicile des
personnes en perte d'autonomie,
évaluer individuellement les
capacités de la personne âgée et/ou
en situation de handicap et faciliter
l'accès aux aides techniques.

*ergothérapeutes, qualicien ...



POUR VOUS INSCRIRE CONTACTEZ-NOUS

Gard' et Autonomie

Siège social

1 esplanade du Mont-Cotton
30200 BAGNOLS SUR CEZE

Siège administratif et financier

362 Route de Laparot
30120 MOLIÈRES-CAVAILLAC



contact@gardetautonomie.com

www.gardetautonomie.com



<https://www.facebook.com/gardetautonomie>

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

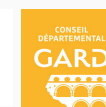


07.66.60.31.31



ACTION DE SENSIBILISATION ET DE PRÉVENTION

**A l'attention des
PROCHES AIDANTS**





L'Association Gard' et Autonomie permet de favoriser le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et de faciliter l'accès aux aides techniques selon une démarche inclusive, solidaire et respectueuse de l'environnement.

LORS DE CES ACTIONS, SERONT ABORDÉS

- Comment vous faciliter la vie au quotidien
- Les bons gestes pour se préserver (installer une personne au lit, l'aider à marcher, à se lever..).
- Les aides aux transferts
- L'utilisation d'un fauteuil roulant
- Les aides financières existantes

NOS ATELIERS

Gard' et Autonomie propose des actions de prévention et de sensibilisation pour les proches aidants.

Ces actions consistent à sensibiliser, informer et conseiller les proches aidants dans la mise en pratique et l'utilisation des aides techniques*.

Comment **aider un proche** au quotidien ?
Quel matériel pour vous aider ?
A quelles **aides financières** pouvez-vous prétendre ?



*les aides techniques sont "tout instrument, équipement ou système technique adapté pour compenser une limitation d'activité rencontrée par une personne."

PAR LA SUITE LES ERGOTHÉRAPEUTES PROPOSERONT

“

Une évaluation ergothérapique personnalisée et une recommandation d'aides techniques adaptées

“

Une préconisation des travaux d'aménagement du domicile en fonction de la situation précise du bénéficiaire

